Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 022-212201776-20260422-DEL20260422_34-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Pléguien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 avril 2026

DATE DE LA CONVOCATION :
16 avril 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mil vingt-six,
Le vingt-deux du mois d'avril à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pléguien, sous la présidence de Madame Maëlig TAISSET, Maire.

Etaient présents :
TAISSET Maëlig, Maire
LE MÉHAUTÉ Claude, BOCHER Emilie, HERNOT Hervé, GOAZIOU Fabienne, Adjoints
DERRIEN Marylène, GOUEREC Nathalie, FOVET Karine, RAULT Frédéric, BRIAND Yvon, LE BLANC Stéphane, CARON Guillaume, GUERVILLY Alan, MADEC Myriam, GALLIER Coline, Conseillers Municipaux,

Absents : -

Secrétaire de séance : MADEC Myriam

Réhabilitation de l'école - Installation de classes modulaires

Monsieur Hernot rappelle le besoin d'installer 2 classes modulaires pendant la durée des travaux de réhabilitation de l'école. A ce titre, une consultation a été menée auprès de plusieurs entreprises spécialisées, afin de procéder à une location de 2 algécos avec WC.

3 offres ont été reçues en mairie, il appartient au conseil de statuer sur l'offre la mieux-disante.

Hervé Hernot précise que les raccordements des classes modulaires à l'eau, l'assainissement et l'électricité se feront à partir du bâtiment de l'ancien CIAS situé à proximité.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de retenir l'offre de la société ALGECO, pour un montant de 52 459.38 € HT, soit 62 951.26 € TTC.

Fait et délibéré à Pléguien,
Les jours, mois et an susdits
Pour copie conforme,
La Maire,
Maëlig TAISSET

Myriam MADEC
Secrétaire de séance